



Après les armes blanches, les malfrats recourent aux armes à feu

Page 4

RACHID NADIL, PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES HYDROCARBURES (ARH) :

# «Les capacités de production nationale de carburant peuvent répondre à la croissance de la consommation»



© Photo : D.R

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a assuré que les capacités de production de carburant peuvent répondre à la croissance de la consommation nationale qui a atteint environ 17,7 millions de tonnes en 2022, soit +3% par rapport à 2021. A la faveur, a-t-il dit, de la reprise économique enregistrée dans le pays dans plusieurs secteurs, notamment les services et l'industrie. Lire en page 2

## CONVERSION DE VÉHICULES AU GPL CARBURANT LA CADENCE EN NETTE ÉVOLUTION PAGE 2



INTERNET FIXE ET MOBILE  
**Hausse de 7,64 % des abonnés en 2022**

Page 3



APRÈS LA DÉFAITE DU CRB FACE AU MAMELODI SUNDOWNS  
**Un match à oublier, et vite...** Page 16

## EDUCATION

### Le succès des opérations liées aux examens de fin d'année scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a mis l'accent, dimanche, sur la nécessité de respecter les instructions visant à assurer le succès de toutes les opérations liées aux examens de fin d'année scolaire, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre de présentation de vœux à l'occasion de l'Aïd El-Fitr aux cadres centraux du ministère, M. Belaabed a rappelé «les étapes importantes à franchir avant la fin de l'année scolaire dont les examens nationaux (BEM et BAC), insistant sur la nécessité de respecter les instructions et les orientations» pour assurer le succès de toutes les opérations liées à ces examens.

## MDN

### Reddition d'un terroriste aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste qui avait rallié les groupes terroristes dans la région du Sahel en 2017, s'est rendu dimanche aux autorités militaires de Bordj-Badji Mokhtar (6<sup>ème</sup> Région Militaire), indique hier lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des services de sécurités de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 23 avril 2023, aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>ème</sup> RM». Il s'agit du dénommé Kadir Khalifa dit «Blech», qui avait rallié les groupes terroristes activant dans la région du Sahel en 2017, précise la même source.

## CRISE AU SOUDAN

### Une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale lancée

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a annoncé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une opération d'évacuation des membres de la communauté nationale établis au Soudan, désirant quitter ce pays, et le staff de l'ambassade d'Algérie à Khartoum le lancement, a été lancée lundi. «En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dans le cadre des mesures prises pour prendre en charge les membres de la communauté nationale au Soudan, suite à la crise déplorable que connaît ce pays frère».

Rachid Nadil, président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) :

## «Les capacités de production nationale de carburant peuvent répondre à la croissance de la consommation»

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil, a assuré que les capacités de production de carburant peuvent répondre à la croissance de la consommation nationale qui a atteint environ 17,7 millions de tonnes en 2022, soit +3% par rapport à 2021, à la faveur de la reprise économique enregistrée dans le pays dans plusieurs secteurs, notamment les services et l'industrie.

«Cette croissance de la consommation devrait se poursuivre durant les années à venir, pour atteindre environ 41 millions de tonnes à l'horizon 2050, avec une augmentation annuelle d'environ 3 millions de tonnes», a-t-il fait savoir dans un entretien à l'Agence Algérie Presse service (APS).

Au cours de la période considérée, a poursuivi le président de l'ARH, la consommation de diesel avait atteint 10,1 millions de tonnes, soit, a-t-il ajouté, une hausse de plus de 4% par rapport à 2021. «Cette consommation devrait continuer d'augmenter à la faveur de la croissance économique enregistrée en Algérie», a-t-il fait remarquer. Relevant que la capacité de production de diesel est estimée à 9 millions de tonnes par an, et devrait atteindre 12,5 millions de tonnes à l'horizon 2030, avec l'entrée en service, en 2028 à Skikda, du projet de conversion du fioul en diesel, qui contribuera, a-t-il fait savoir, à augmenter la production de près de 4 millions de tonnes.

S'agissant de la consommation de gaz de pétrole liquéfié-carburant (GPL-c), celle-ci, a noté Rachid Nadil, a augmenté de 20%, atteignant 1,5 million de tonnes en 2022, contre 1,2 million de tonnes en 2021. Et ce, a-t-il souligné, grâce aux efforts consentis par différents acteurs depuis plusieurs années pour promouvoir ce produit éco-responsable proposé au consommateur à un prix très attractif (9 DA/litre) par rapport aux autres types de carburant. Faisant observer que la consommation d'essence a baissé de 2,26%, à 3,3 millions de tonnes, contre 3,4 millions de tonnes en 2021. En raison de l'augmentation de la consommation de GPL-c, qui devrait atteindre 6,8 millions de tonnes d'ici 2050, sachant



■ Rachid Nadil : «Il incombe aux citoyens de rationaliser leur consommation, en vue d'économiser et d'exporter ce carburant vers les marchés extérieurs pour générer des devises qui profitent à l'économie nationale et au citoyen». (Ph.:DR)

que la capacité de production de ce carburant est estimée actuellement à 4 millions de tonnes par an. Pour ce qui est de la consommation de kérosène, le président de l'ARH a fait cas d'une aug-

mentation de 58 % en 2022, soit 468.000 tonnes contre 297.000 tonnes en 2021. Faisant remarquer que la consommation du carburant marin s'élevait, à la période considérée, à 219.000 tonnes. «La consommation de butane et de propane a diminué de 2,26 %, à 1,34 million de tonnes, et celle de bitume de 20 %, à 619.000 tonnes», a encore observé Rachid Nadil. Saluant, au passage, les efforts consentis par les cinq raffineries actuelles qui peuvent porter leur production à 300.000 tonnes par an, outre le plan de Sonatrach pour 2025 visant à augmenter la production à 500.000 tonnes.

Faisant observer que la baisse des prix de ces produits encourage leur consommation, le président de l'ARH a souligné la nécessité de revoir leur marge commerciale, en appliquant le système des subventions directes au profit des catégories sociales et ménages à faible et moyen revenus. «Il incombe aux citoyens de rationaliser leur consommation, en vue d'économiser et d'exporter ce carburant vers les marchés extérieurs pour générer des devises qui profitent à l'économie nationale et au citoyen», a-t-il indiqué encore.

De son côté, le directeur de la régulation économique à l'ARH, Samir Houghlaouene, a fait état du traitement par l'Agence de 585 demandes d'autorisation pour l'exercice des activités de stockage et de distribution des produits pétroliers ainsi que la création d'unités de fabrication, de stockage de lubrifiants et de ré-

## Conversion de véhicules au GPL carburant La cadence en nette évolution

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil a affirmé que la cadence de conversion des véhicules au GPL-carburant (GPL-c) est en nette évolution. Avec, a-t-il indiqué dans un entretien à l'Agence Algérie Presse service (APS), plus de 850.000 véhicules convertis depuis le début de cette opération en Algérie. Soit, a-t-il relevé, une moyenne d'environ 100.000 véhicules par an et un coût de 70.000 DA/véhicule. Faisant remarquer que ce carburant est disponible au niveau de 1.285 points de vente, à l'échelle nationale.

D'ici la fin de l'année en cours, a observé le président de l'ARH, le parc des véhicules fonctionnant au Gaz de pétrole liquéfié (GPL) en Algérie s'élèvera à près d'un million de véhicules fin 2023. Après, a-t-il dit, la conversion de 100.000 véhicules durant l'année 2022, dans le cadre du programme national de promotion de ce carburant, ayant permis d'économiser 900.000 tonnes d'essence. «L'ARH aspire à accroître ce chiffre, à travers l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des citoyens, en sus de la réduction des coûts du kit et de son montage, en vue d'encourager l'utilisation du GPL-c qui permet d'économiser des quantités considérables d'essence, outre la préservation de l'environnement», a assuré Rachid Nadil.

Revenant sur les mesures incitatives à l'adoption de cette mesure, le président de l'ARH a mis en avant l'exemption de la vignette automobile pour les véhicules convertis, la réduction de la taxe sur la valeur ajoutée TVA (9%) pour l'ensemble des équipements de conversion à ce carburant, outre une importante différence entre le prix à la pompe de l'essence et de celui du GPL-c.

Fin octobre 2021, l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue) a lancé son programme de conversion de 150.000 véhicules au Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc), au profit, a révélé le directeur général de cette Agence, de 50.000 taxis et 100.000 véhicules particuliers. Faisant savoir que ce programme prévoit une réduction de 50% des frais de fourniture et d'installation, qui sera supportée par le Fonds national de l'efficacité énergétique des énergies renouvelables et la cogénération (Fneererc). C'était lors de la cérémonie du lancement de ce programme, à laquelle ont assisté les ministres de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, des Transports, ainsi que le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises.

Rabah M.

## REPÈRE

Ministère des Affaires étrangères

### L'Algérie condamne les attaques terroristes dans la zone de Sévaré au Mali

L'Algérie a condamné fermement les attaques terroristes dans la zone de Sévaré, dans la région de Mopti, au centre du Mali, ayant fait plusieurs victimes parmi les soldats et des civils maliens, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. «L'Algérie condamne fermement les attaques terroristes survenues, samedi 22 avril 2023, dans la zone de l'aéroport de Sévaré, dans la région de Mopti (centre du Mali), ayant fait plusieurs victimes parmi les soldats et les civils maliens», précise le communiqué. «L'Algérie présente ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple frère du Mali, assure les familles des victimes de sa compassion et souhaite un prompt rétablissement aux blessés», note, en outre, la même source. «L'Algérie assure le peuple et le gouvernement maliens de sa solidarité et de son ferme soutien dans sa lutte contre le terrorisme et réitère, une fois de plus, son appel au renforcement des efforts pour l'éradication de ce fléau abject qui continue d'impacter négativement la paix, la sécurité et le développement dans le continent», conclut le ministère.



génération des huiles en 2022. Précisant que l'ARH a apposé des avis favorables à 290 demandes, dont 47 autorisations accordées à des projets dans le domaine de fabrication et de distribution en gros de lubrifiants et de régénération des huiles usagées (19 autorisations définitives et 28 autres provisoires). «L'ARH a délivré 242 autorisations pour l'exercice des activités de stockage et de distribution des produits pétroliers, dont 134 autorisations définitives».

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Internet fixe et mobile

## Hausse de 7,64 % des abonnés en 2022

**Plus de 49,45 millions d'abonnés à l'internet fixe et mobile ont été enregistrés en 2022 en Algérie, contre 45,94 millions en 2021, représentant une évolution de 7,64% en une année, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE).**

Sur les 49,45 millions d'abonnés, 44,75 millions étaient abonnés à l'internet mobile (GSM, 3G et 4G) au 31 décembre 2022 (41,78 millions à la même période de 2021) et 4,69 millions étaient abonnés à l'internet fixe (ADSL, 4G LTE et FTTH) au 31 décembre 2022 (4,16 millions à la même période de 2021), relève le rapport.

En ce qui concerne l'internet fixe, l'ARPCE note que sur les 4,69 millions d'abonnés au 31 décembre 2022, plus de 2,79 millions étaient abonnés à l'ADSL, 1,42 million à la 4G LTE et 478 172 abonnés à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH). Sur le nombre global des abonnés à l'internet fixe, 97,58% étaient des abonnés résidentiels contre seulement 2,42% abonnés professionnels.

Pour ce qui est des abonnés aux différentes offres internet fixe, 85,05% enregistraient des débits entre 10 Mégabits par seconde (Mbps) et 20 Mbps, 14,35% entre 20 Mbps et 50 Mbps, 0,35% entre 50 Mbps et 100 Mbps et 0,23%



■ Le taux de pénétration au réseau de la téléphonie mobile a atteint, quant à lui, 109,94% durant le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours, contre 106,26% durant la même période de l'année précédente. (Photo : D.R)

plus de 100 Mbps. Le volume du trafic data global consommé au 31 décembre 2022 était estimé à 1.809 Gigaoctets (1,8 Téraoctets) tandis que le revenu mensuel moyen de data par abonné était évalué à 1.150 DA.

S'agissant de l'évolution du marché de l'internet mobile, plus de 44,75 millions d'abonnés ont été enregistrés au 31 décembre 2022, contre 41,78 millions au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 7,13% en une année.

Sur les 44,75 millions d'abonnés à l'internet mobile à la fin de l'année dernière, 38,79 millions étaient abonnés au réseau mobile 4G (34,50 millions à la fin de 2021) et 5,96 millions à la 3G (7,27 millions au cours de la même période de l'année 2021).

L'ARPCE relève, par ailleurs, un volume data dépassant les 827

millions de Gigaoctet (Go) consommé en 2022 en Algérie, contre 586 millions Go en 2021, estimant le revenu mensuel moyen par abonné Data à 317 DA en 2022, contre 966 DA en 2021. Il est noté, par ailleurs, une augmentation de l'utilisation moyenne de la bande passante en Algérie au cours de 2022, atteignant ainsi les 3220 Gigabits par seconde (Gbps) contre 2000 Gbps en 2020, soit un taux d'évolution de 61%.

Il est à noter que plus de 48,50 millions d'abonnés à la téléphonie mobile (3G et 4G) ont été enregistrés durant le 3<sup>ème</sup> trimestre de 2022 en Algérie, contre 46,79 millions durant la même période de 2021, soit une évolution de 3,65%, d'après le rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électro-

niques (ARPCE). Ainsi, sur les 48,50 millions d'abonnés à la téléphonie mobile, 44,04 millions étaient des abonnés au réseau 3G/4G, soit 90,80% du nombre total des abonnés, contre 4,46 millions abonnés au réseau GSM, soit 9,20%.

Le taux de pénétration au réseau de la téléphonie mobile a atteint, quant à lui, 109,94% durant le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année en cours, contre 106,26% durant la même période de l'année précédente. S'agissant des opérateurs de téléphonie mobile, Mobilis demeure en tête, en termes d'abonnés aux réseaux GSM, 3G et 4G au 3<sup>ème</sup> trimestre de 2022, avec 20,78 millions d'abonnés, suivi de Djezzy (14,99 millions) et d'Ooredoo (12,72 millions).

Djamila Sai

ARPCE

Téléphone fixe

### Hausse de 9,40% des abonnés en 2022

Le nombre d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe a dépassé les 5,57 millions au 31 décembre 2022, alors qu'il était de 5,09 millions à la même période de 2021, soit une évolution de 9,40%, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

Sur les 5,57 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe (filaire, 4G LTE et FTTH), plus de 5,12 millions étaient des abonnés résidentiels et 450.093 des abonnés professionnels. L'autorité précise, en outre, que sur le nombre total des abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 31 décembre dernier, 3,66 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires et 1,42 million aux réseaux sans fil 4G LTE. Le nombre d'abonnés au réseau en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) connaît, quant à lui, une importante augmentation, passant de 167.244 clients au 31 décembre 2021 à 478.172 au 31 décembre 2022. L'ARPCE relève, par ailleurs, que la proportion des ménages disposant d'une ligne de téléphonie fixe a atteint 75,80% au 31 décembre 2022, en augmentation de près de 6,4% par rapport à la même période de 2021. Le taux de pénétration de la téléphonie fixe a connu également une évolution (+1,06% en l'espace d'une année), passant de 11,57% à la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre de 2021 à 12,63% à la même période de 2022. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,14 millions d'habitant et un nombre de ménages évalué à 7,35 millions au 31 décembre 2022. Il est à noter que le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile était de 49 millions au 31 décembre 2022 en Algérie, contre 47 millions d'abonnés à la même période de l'année 2021, soit une hausse de 4,26%. Sur les 49 millions abonnés actifs à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G), 4,26 millions étaient abonnés au réseau GSM soit 8,69%, contre 44,75 millions abonnés au réseau 3G/4G, soit 91,31%. Le taux de pénétration au réseau de la téléphonie mobile a enregistré une évolution nette de 4,34% en une année, passant de 106,71 % au 31 décembre de 2021 à 111,05% au 31 décembre de 2022. «Cette évolution est due à la légère augmentation du marché de téléphonie mobile d'une part et de la population algérienne d'autre part».

Le rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,14 millions d'habitants et un nombre de ménages évalué à 7,35 millions au 31 décembre 2022.

Djamila Sai

### BRÈVE

Dr. Ilyes Akhamouk :

«Il faut agir vite pour limiter l'exode de nos médecins»

La multiplication des offres d'emploi à l'étranger et particulièrement l'augmentation à 2.700 des postes de médecins ouverts aux étrangers par la France inquiètent et font craindre une nouvelle saignée au sein du personnel médical algérien. Le Dr. Ilyes Akhamouk, chef de service des maladies infectieuses au niveau de l'Établissement public hospitalier de Tamanrasset appelle à «agir vite» avec des mesures incitatives pour garder cette «matière grise» au niveau national.

«Il faut agir vite, non pas pour arrêter l'exode de nos médecins vers l'étranger, mais pour limiter cette hémorragie», insiste le Dr Akhamouk lors de son passage, hier, dans l'émission l'Invité de la rédaction de la Chaîne III de la Radio algérienne.

En dépit de l'amélioration des conditions globales de travail dans les établissements hospitaliers, le manque de moyens et de prise en charge démotivent nos médecins dans la plupart des villes algériennes, déplore l'Invité de la Chaîne III.

«A l'intérieur du pays, nous avons une carence de moyens techniques. Des radiologues ne veulent pas travailler dans certaines villes à cause de l'absence d'IRM. Car, travailler des années durant sans matériels, c'est perdre sa formation», dit-il en énumérant d'autres contraintes socio-économiques à l'instar des problèmes de logement, de rémunération, de transport.

R.A.

## L'Organisme algérien d'accréditation Vers l'élargissement des domaines d'intervention

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) œuvre, depuis sa création en 2005, à augmenter progressivement ses capacités pour jouer un rôle de premier plan en tant qu'outil national fondamental d'évaluation de la conformité. De ce fait, elle entend déposer une nouvelle demande pour ajouter 3 autres normes de reconnaissance internationale comportant tout ce qui concerne les laboratoires biologiques, la certification du système de gestion de la qualité et des produits. C'est ce qu'a fait savoir le directeur général d'Algerac Nouredine Boudissa dans un entretien à l'APS. S'ajoute à cela la signature des accords de coopération et des mémorandums d'entente avec plusieurs pays, dont la Belgique, la Tunisie, la Mauritanie, la France, la Corée, la Turquie et l'Égypte, dans le but de développer l'accréditation dans différents domaines.

Ces avancées sont rendues possibles grâce, a-t-il poursuivi, au «grand intérêt» des hautes autorités du pays, ce qui fait que l'organisme s'oriente vers l'élargissement des domaines d'intervention, notamment dans le contexte de la démarche en cours de développement des exportations hors hydrocarbures. Une démarche qui nécessite, selon lui, une mobilisation des capacités financières, humaines et matérielles et une intensification de la formation pour permettre aux ressources humaines de maîtriser les processus d'évaluation.

A ce titre, il a indiqué que l'Algerac a contribué à l'accréditation de 8 laboratoires sous la supervision du ministère du Commerce, avec la participation aux

comités de réflexion pour aider à l'amélioration et au renforcement de la politique de qualité dans plusieurs secteurs.

Cela a permis une augmentation positive de l'activité de l'organisme au cours des années 2021 et 2022, en atteignant un taux de croissance de plus de 40%, a précisé M. Boudissa qui a ajouté que la priorité accordée ces dernières années au développement d'Algerac est de nature à «renforcer le processus de qualité engagé par les pouvoirs publics». Ce processus, a-t-il dit, est couronné par «la création d'une infrastructure nationale de qualité pour améliorer la capacité concurrentielle des entreprises et faciliter leur intégration à l'économie mondiale, en sus de concrétiser les démarches d'adhésion du pays à plusieurs blocs économiques internationaux agissants».

Ainsi, Algerac s'attèle désormais à relever le défi de l'adaptation à la demande, en veillant à trouver des solutions adaptées aux programmes techniques tracés par les différents départements ministériels en termes d'accréditation, notamment après que le secteur de l'industrie ait fait de l'année 2023 «celle de la qualité».

Pour faire face à ce défi, M. Boudissa a souligné que les différents départements ministériels, y compris les associations professionnelles veillent à adhérer à la démarche d'accréditation, document désormais exigé pour confirmer la performance de l'entreprise et du produit.

Manel Z.

L'assassinat à Batna et le braquage à Bouira sont symptomatiques

## Après les armes blanches, les malfrats recourent aux armes à feu

On assiste désormais à une nouvelle génération de criminalité qui se pointe à l'horizon et qui se profile et se précise dans le temps et à travers les faits. Le récent assassinat par balles d'un entrepreneur à Batna et avant cette affaire criminelle, l'attaque par arme à feu d'un bureau de poste à Bouira, ont été commis par des criminels n'éprouvant aucune peur, bien au contraire, ils étaient déterminés à accomplir leurs forfaits, ce qui confirme que le recours, la possession et l'utilisation des armes à feu est devenue un nouveau mode opératoire pour les malfaiteurs.

Il y a de quoi s'inquiéter après les deux attaques armées commises il y a cinq jours par des criminels, dans les deux wilayas du pays, Bouira et Batna, visant respectivement un bureau de poste et un entrepreneur, où les auteurs avaient recourus aux armes à feu pour parvenir à leurs plans sataniques.

Dans la wilaya de Batna, un homme d'affaires, propriétaire de deux hôtels «Essalam» dans les wilayas de Skikda et d'Alger, a été tué par balles et devant son épouse par un inconnu qui portait un voile, le crime a été commis il y a cinq jours. La victime, le dénommé Abderrezak B., un entrepreneur très connu, a été tué par balles le 18 avril dernier, soit mardi soir, devant son domicile et à l'intérieur de sa voiture, sur la route de Tazoult dans la wilaya de Batna. S'agit-il d'une affaire de règlement de compte ? Selon les premiers éléments de l'enquête, le crime a été perpétré peu avant minuit par des inconnus à bord d'une voiture, ces derniers avaient traqué l'entrepreneur et l'avaient suivi jusqu'à son domicile avant d'ouvrir le feu sur lui devant sa femme.

Dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux démontrant parfaitement la manière par laquelle l'entrepreneur a été tué, lorsqu'un inconnu portant une tenue de femme, un Jilbab, s'est rapproché de la victime avant de tirer trois balles. Des images choquantes, insupportables pour de nombreux citoyens, dont la plupart voyait pour la première fois de leur vie ce genre de crime très violent. En attendant les aboutissements de l'enquête, notamment le témoignage de l'épouse de la victime pour dresser des portraits-robots et recueillir toute information susceptible sur ce meurtre, les enquêteurs de la Police de la Sûreté de wilaya de Batna sont à pied d'œuvre pour retrouver les tueurs présumés. Le recours aux armes à feu est de plus en plus utilisé par les malfrats. La preuve, le 8 avril dernier, un autre crime a été perpétré par armes à feu, il s'agit d'une attaque commise par un groupe de malfaiteurs armés contre un bureau de poste d'Aghbalou, dans la wilaya de Bouira. Un braquage perpétré par huit malfrats masqués et portant des armes à feu, avaient



Les différentes brigades de la Gendarmerie nationale ont réalisé de grands résultats en venant à bout de plus d'une centaine de bandes de quartiers à travers 8.059 opérations de descentes, en arrêtant 581 gangsters qui faisaient la loi dans les quartiers populaires et les nouvelles cités vertes. (Photo : DR)

réussi de voler un milliard et 200 millions de centimes avant de prendre la fuite. Tous arrêtés lors d'une opération spéciale réalisée il y a quelques jours seulement par les gendarmes de la Section de sécurité et d'intervention (SSI), visant un appartement «refuge» situé dans la même wilaya, où les auteurs de l'attaque du bureau de poste d'Aghbalou étaient tous entassés. L'annonce de l'arrestation des huit malfrats a été faite par le Parquet de Bouira qui, dans un communiqué datant du 18 avril dernier, avait indiqué que l'enquête menée par la Gendarmerie nationale concernant l'attaque à main armée au bureau de poste à Aghbalou, daïra de Mchadallah, s'est soldée par l'arrestation de huit personnes, tous placées en détention provisoire et la récupération de l'argent volé ainsi que les armes à feu utilisées pour commettre le crime», avait rapporté le parquet de Bouira.

### Les Gendarmes sur les traces des armes blanches et artisanales

Durant l'année 2022, la lutte contre la criminalité a battu tous les records, c'est le cas contre les milieux de la délinquance urbaine, où les différentes brigades de la Gendarmerie nationale, à l'instar de la Section de sécurité et d'intervention (SSI), ont réalisé de grands résultats en venant à bout de plus d'une centaine de bandes de quartiers à travers 8.059 opérations de descentes, en arrêtant 581 gangsters qui faisaient la loi dans les quartiers populaires et les nouvelles cités vertes. Concernant les affaires liées aux atteintes des personnes, les mêmes services de la Gendarmerie nationale avaient procédé, durant l'année 2022, à l'arrestation de plus de 8.000 individus, parmi eux, figurent 2.461 fugitifs, qui faisaient l'objet d'un ou de plusieurs mandats d'arrêts délivrés à leur rencontre par les différents tribunaux du pays, tout en saisissant une trentaine de véhicules utilisés par les bandes de quartiers dans le cadre de leurs activités criminelles, 177 armes blanches, 10 fusils de

chasse, 38 bouteilles de lacrymogène, et des sommes d'argent provenant de leurs activités criminelles. Les affaires liées aux atteintes des personnes ont rebondi de près de 10% au cours de l'année 2022 par rapport à l'année 2021, où la Gendarmerie nationale avait comptabilisé 55.224 actes criminels ayant conduit à l'identification puis l'arrestation de 56.132 individus, entre auteurs et complices.

Selon le bilan présenté par la Gendarmerie nationale, plus de 55% des affaires liées aux atteintes des personnes concernaient des agressions physiques et menaces de mort, soit 30.231 personnes ont été victimes soit d'une agression corporelle ou d'une atteinte morale, ce qui confirme, quelque part, que le phénomène des agressions physiques a pris une ampleur durant l'année précédente.

### La fabrication des armes artisanales s'étend

Dans de nombreuses wilayas du pays, surtout à l'Est et au Centre, la fabrication artisanale d'armes à feu existe depuis longtemps, voire depuis des dizaines d'années. Chaque année, la Gendarmerie tout comme la Sûreté nationale, dévoilent, chacune; par le biais de ses services de communication, leur bilan des activités opérationnelles concernant la lutte contre le trafic, fabrication et vente des armes à feu artisanales. Les deux institutions de sécurité estimaient que 90 % des armes à feu saisies dans le pays étaient localement confectionnées, le reste des armes automatiques proviennent des pays étrangers, tels que les pays du Sahel ou encore européens. Durant l'année 2022, les différentes unités relevant de la Gendarmerie nationale avaient réussi à démanteler 251 réseaux spécialisés dans la fabrication et le trafic des armes à feu artisanales, ce qui avait permis d'arrêter 379 trafiquants d'armes artisanales, semi-automatiques et automatiques. Durant la même année, les mêmes services de sécurité avaient interpellé 4.113 personnes dans le cadre de traitement de 3.333 affaires liées aux possessions et utilisations d'armes à feu. Toujours selon la Gendarmerie nationale, une hausse de 10% des affaires liées à la possession et à l'utilisation des armes à feu a été constatée durant l'année 2022, ce qui laisse prédire à un recours de plus en plus inquiétant aux armes à feu par les réseaux criminels.

### Une nouvelle tendance de la criminalité urbaine

Quant au bilan des armes à feu saisies

durant l'année 2022, celui-ci paraît inquiétant, selon la Gendarmerie nationale, 367 fusils de chasse, 210 armes artisanales, 45 armes de guerre, 28 armes automatiques et 142 fusils d'arçons ont été confisquées durant la période considérée.

### 180 meurtres et 384 tentatives d'assassinats perpétrés en 2022

Tout comme la Gendarmerie nationale, la lutte contre le trafic des armes à feu et des munitions concerne également la Sûreté nationale, où ses différentes unités opérationnelles à l'image des Services régionaux de lutte contre le trafic des stupéfiants (SLCTS) ou encore la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) et la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ), ont réalisé de grands exploits. Durant l'année 2022, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a constaté 597 affaires liées au trafic illicite d'armes à feu impliquant 880 trafiquants présumés, ces derniers avaient été différés devant les tribunaux et écopé de peines de prison.

Quant aux affaires liées aux atteintes des personnes, elles ont frôlé la barre des 68.000 cas durant la même période, à travers lesquelles 84.115 individus avaient été arrêtés pour agression physique ou morale contre leurs victimes ou autres antagonistes. Les brigades de la Police judiciaire relevant de la DGSN avaient dénombré plus de 52.000 personnes victimes de coups et blessures volontaires (CBV), tandis que 180 homicides volontaires avaient été perpétrés en 2022, alors que 384 autres tentatives de meurtre avaient été déjouées grâce aux interventions rapides, de dernières minutes, des policiers, avait constaté la DGSN. Toujours selon le bilan de la DGSN, 51 personnes victimes de violents coups et blessures volontaires commis par leurs antagonistes avaient succombé durant l'année passée, alors que le nombre des personnes prises en otage par des criminels avait atteint 154 cas durant la même période, et 22.465 autres avaient subis des menaces de mort, d'agressions morales.

Devant de tels constats établis par la DGSN, il est évident que le recours par les criminels aux armes blanches et, désormais, aux armes à feu, est devenu de plus en plus un nouveau mode opératoire, vue la hausse très inquiétante du phénomène des atteintes aux personnes, des agressions physiques et des homicides volontaires.

L'annonce de l'arrestation des huit malfrats a été faite par le Parquet de Bouira qui, dans un communiqué datant du 18 avril dernier, avait indiqué que l'enquête menée par la Gendarmerie nationale concernant l'attaque à main armée au bureau de poste à Aghbalou, daïra de Mchadallah, s'est soldée par l'arrestation de huit personnes, tous placées en détention provisoire et la récupération de l'argent volé ainsi que les armes à feu utilisées pour commettre le crime».

## CHRONIQUE

### Nous irons à Rabat-Salé

C'est l'été. La ville de Rabat nous accueille sous un soleil de plomb. L'atmosphère y est bon enfant, les rues grouillantes de monde et les rutilantes américaines par ailleurs très bien entretenues occupent majestueusement les stations de taxi. La découverte de Rabat fait oublier la fatigue de la veille engendrée par ce voyage effectué par route entre Tanger et la capitale marocaine.

La traversée du détroit de Gibraltar fut un merveilleux voyage qui ne se déroula pas sans émotions fortes. Le souvenir de ce pétrolier géant fonçant vers nous, le bruit des sirènes du navire sur lequel nous étions ainsi que ce terrible accident évité miraculeusement resteront gravés dans nos mémoires. Nous qui pensions naïvement que la mer était immense et qu'il y avait de la place pour tout le monde.

La découverte de Rabat fut remplie de bonnes surprises et l'inévitable visite au mausolée du Roi Mohamed V fut au rendez-vous et accomplie. Mais le meilleur était à venir. Nous fumes quasiment kidnappés de l'hôtel où nous résidions par une famille marocaine venue de Salé, cette ville qui fait face à l'Atlantique. Cette famille nous convia à séjourner chez elle. Composée de marocains ayant longtemps vécu en Algérie, ces derniers qui furent d'excellents travailleurs agricoles dans les terres fertiles de Blida nous rappelèrent leurs inoubliables souvenirs. Et le sel partagé ici et là donna encore plus de saveur à un succulent repas déjà bien épicé. Après avoir séjourné deux nuits à Rabat-Salé, nous continuâmes notre route pour rejoindre les frontières algériennes sans avoir au préalable rendu visite à la sublime vieille ville de Fès. Oui il y a ici et là des souvenirs qui vous font presque oublier que la relation algéro-marocaine ne fut jamais un long fleuve de tranquille mais plutôt jalonnée d'agressions et de provocations ininterrompues. C'était l'été 1975. Quelques mois plus tard, les évènements d'Amgalla scellèrent pour toujours le sort de la relation algéro-marocaine qui malgré le sel partagé ne résista pas à cette séquence tragique d'une nombreuse série dont la plus grave fut sans aucun doute l'inoubliable guerre des sables et l'agression marocaine contre l'Algérie, nouvellement indépendante et pansant encore ses blessures, de 1963. ■

## Soudan

### Une prison attaquée, des détenus en fuite

**Des inconnus ont attaqué dimanche la plus ancienne prison soudanaise, Kobar, dans la capitale du pays. De nombreux prisonniers ont réussi à s'évader, a informé la chaîne de télévision Al Hadath.**

Plus tôt, des affrontements ont éclaté entre l'armée et les forces spéciales près du centre de détention. Le président soudanais renversé Omar el-Béchir et de nombreux fonctionnaires de son régime purgent actuellement leur peine à la prison de Kobar. Selon Al Hadath, tous les prisonniers politiques restent en détention. Dans la nuit de samedi à dimanche, certains détenus se sont évadés de la même manière de la prison de Soba, si-



tuée au sud de Khartoum. La situation au Soudan s'est aggravée en raison d'un désaccord entre le commandant de l'armée Abdel Fattah al-Burhan, qui dirige également le Conseil de souveraineté, l'organe directeur, et le commandant des Forces de soutien rapide (FSR), Mohamed Hamdan Do-

golo (Hemiti), qui est son adjoint au sein du Conseil. Le 15 avril, des affrontements ont éclaté entre les deux entités mentionnées près d'une base militaire dans la ville de Merowe, près de la capitale Khartoum et dans la capitale elle-même. Selon le ministère de la Santé, plus de 600 per-

sonnes ont été tuées depuis le début des combats dans le pays. Dans le même temps, le Syndicat des médecins du Soudan a indiqué que plus de 260 civils avaient été tués dans le conflit, plus de 1.500 avaient été blessés et plus de 20.000 ont dû quitter leur domicile. ■

## Hadj 2023

### Des vols directs à partir des aéroports de Laghouat et d'Adrar

Les aéroports « Ahmed-Medegheri » de Laghouat et « Touat Cheikh Sidi Mohamed Belkebir » d'Adrar assureront des vols directs aux hadjis vers les Lieux saints de l'Islam, au titre de la saison 1444/2023, a annoncé jeudi le ministère des Transports dans un communiqué. « En application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et dans le cadre des préparatifs de la saison du hadj 1444/2023, le ministère des Transports annonce le renforce-



ment de la liste des aéroports nationaux concernés par le transport des hadjis vers les Lieux saints de

l'Islam, à la faveur de vols directs à partir des aéroports de Laghouat (Ahmed-Medegheri) et d'Adrar (Touat Cheikh Sidi Mohamed Belkebir), précise la même source. L'aéroport « Ahmed-Medegheri » assurera des vols directs en faveur des hadjis des wilayas de Laghouat et Djelfa, alors que l'aéroport « Touat Cheikh Sidi Mohamed Belkebir » prévoit des vols directs pour les hadjis des wilayas d'Adrar et de Timimoun, conclut le communiqué. ■

## Education

### L'évaluation des acquis de l'enseignement primaire donne une «description précise» des capacités de l'élève

Le système d'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire, adopté à partir de l'année scolaire en cours, permettra d'apporter «une description précise» des capacités des apprenants sans recourir à la notation, a indiqué le directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale, Difallah Mohamed. Dans une déclaration à l'Aps, M. Difallah a précisé que l'adoption du système d'évaluation des acquis du cycle d'enseignement primaire permettra d'apporter une «description précise du niveau de maîtrise des apprenants pour chacune des compétences acquises contenues dans le programme du cycle d'enseignement primaire sans recourir à la notation (numérique) qui ne reflète pas le niveau d'acquisition des compétences».

Le même responsable a en outre affirmé que le but de cette méthode est d'évaluer de manière globale les acquis au niveau des matières enseignées et de «rattraper les lacunes» de l'apprenant avant son admission au cycle moyen. Cette démarche permet de procéder notamment, a-t-il dit, à l'évaluation fonctionnelle en passant des fonctions de tri et de classement aux fonctions d'acquisition et de diagnostic. Selon le responsable, cette évaluation se déroule normalement en classe en présence de l'enseignant de l'élève, ce qui met l'élève à l'aise et lui évite d'emblée l'échec dans son parcours scolaire. Soulignant que cette évaluation est «obligatoire et préventive», M. Difallah a précisé qu'un «livret pédagogique» ac-

compagnera l'apprenant lors de son passage au cycle moyen, dans lequel sont mentionnées toutes les difficultés qu'il rencontre en vue de faciliter la tâche à ses futurs enseignants de ce cycle pour remédier à ses lacunes. Il s'agit là aussi d'une évaluation locale à dimension nationale visant à éloigner les élèves et leurs parents de toute pression. Cette nouvelle mesure s'appuie sur la loi d'orientation sur l'éducation d'autant qu'elle est l'un des axes du plan d'action du gouvernement en exécution des engagements du président de la République portant sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement, la réforme du système d'évaluation et d'orientation et la révision du système des examens. ■

## INFO EXPRESS

Oum El-Bouaghi

### Approvisionnement normal en pain et lait en sachet durant l'Aïd

Les mesures édictées par le ministre du Commerce relatives à l'application du programme de permanence durant les 2 jours de l'Aïd el-Fitr ainsi que les dispositions nécessaires prises par la direction du commerce et des prix qui a mobilisé 30 agents pour contrôler les 707 commerces réquisitionnés à cet effet pour un approvisionnement normal, notamment le lait en sachet et du pain à travers toutes les communes de la wilaya ont trouvé écho auprès des commerçants concernés par la permanence de cette fête religieuse 2023. Les crèmeries et les boulangeries n'ont pas baissé leurs rideaux et ayant ouvert leurs portes pour servir convenablement les 2 produits de premières nécessités. Selon certains épiciers, les laiteries qui desservent les communes de la wilaya en produits laitiers ont livré ce produit vital à tous les commerçants qui ont assuré la permanence. De même que pour les boulangers qui ont répondu présents et ont servi la forte demande des citoyens. Selon la DCP, le programme de la permanence a été assuré à 100% et même plus puisque d'autres commerçants non concernés par la permanence ont également ouvert volontairement leurs locaux pour satisfaire les pères de familles en cette fête religieuse de l'Aïd el-Fitr 2023, d'ailleurs aucune contestation n'a été signalée sur le numéro vert de la DCP.

A. Remache

Michel Ayoub

### Le «Mesaharati» chrétien qui réveille les musulmans durant le Ramadhan



Depuis plus de 13 ans, dès que revient le mois béni de Ramadhan, le chrétien Michel Ayoub se pare de ses plus beaux atours pour perpétuer la tradition ancestrale du Mesaharati. Il se mue alors en carillonneur public, se faisant un devoir de réveiller ses frères et soeurs musulmans de la vieille ville d'Acre, au son de son tambourin, afin qu'ils puissent prendre le Suhur (le repas de l'aube). « Nous sommes de la même famille », répète Michel Ayoub, le Mesaharati issu de la minorité arabe chrétienne, avant de renchérir : « Il n'y a qu'un seul Dieu et aucune différence entre chrétiens et musulmans ». ■

Soudan

## Évacuation des ressortissants étrangers

**De nombreux États étaient, dimanche, en course contre la montre pour évacuer leurs ressortissants et personnels diplomatiques du Soudan.**

En effet, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, la Suède, le Canada et d'autres pays ont mobilisé des moyens de transport pour mener à bien cette opération. Selon des images retransmises par des médias, plusieurs convois de dizaines de véhicules blancs de l'ONU sortaient dimanche de Khartoum, tout comme de nombreux cars, et se dirigeaient vers Port-Soudan, dans l'est du pays.

«Notre objectif est d'évacuer par avion le plus grand nombre possible de ressortissants (allemands) de Khartoum, compte tenu de la situation dangereuse au Soudan. Dans la mesure du possible, nous emènerons également des ressortissants de l'UE et d'autres pays», a indiqué le ministre allemand des Affaires étrangères dans un tweet, note l'APS. Plus tôt, le Président américain, Joe Biden, avait annoncé que l'armée avait mené une opération pour «extraire» le personnel du gouvernement américain de Khartoum. Un «peu moins d'une centaine» de personnes ont été évacuées lors d'une opération hélicoptère, selon un haut responsable américain. Le Premier ministre bri-



tannique, Rishi Sunak, a lui aussi annoncé l'évacuation du personnel diplomatique du Royaume-Uni et les familles.

De même, l'Italie a indiqué qu'elle allait tenter d'évacuer dimanche ses ressortissants, tout comme la Turquie et d'autres pays. Par ailleurs, des milliers de civils soudanais continuaient à prendre le chemin des pays voisins, en quête de sécurité et de nourriture.

Ainsi, entre 10 000 et 20 000 personnes ont fui les combats pour le Tchad voisin, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). L'est du Tchad accueille déjà plus de 400 000 réfugiés soudanais et «les nouveaux arrivants font peser une pression supplémentaire sur les services publics et les ressources du pays qui sont déjà surchargés», ajoute le HCR.

A noter que les appels au cessez-le-feu et à la retenue au Soudan

continuaient à émaner de plusieurs parties, dimanche. En vain.

Les parties en conflit au Soudan continuaient à s'entredéchirer dimanche, pour le neuvième jour consécutif, faisant fi des appels incessants au cessez-le-feu, alors que la situation humanitaire s'enlise davantage, ce qui a poussé plusieurs pays à évacuer leurs ressortissants et des milliers de civils à fuir vers des pays voisins.

Selon des médias sur place, les tirs et explosions ont encore secoué, dimanche, la capitale Khartoum et ses banlieues, survolées par des avions de combat. Les alentours des aéroports de Khartoum et d'autres villes ont vu également la poursuite de violents combats entre l'armée et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), à coup de bombardements et de raids aériens.

Chaque partie disant contrôler les aéroports de Khartoum et

d'autres. Le Royaume-Uni, la Chine, les États-Unis et la France évacuent leurs citoyens de Khartoum à l'aide d'avions de transport militaires de leurs propres armées de l'air. C'est ce qu'a fait savoir ce samedi le porte-parole de l'armée du Soudan, relayé par la chaîne Al-Hadath, note TASS.

«Les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et la Chine évacueront leurs diplomates et citoyens [du territoire soudanais] à l'aide des avions de leurs propres armées de l'air», a-t-il déclaré. L'armée soudanaise a annoncé vendredi soir qu'elle était prête à respecter une trêve humanitaire dans le pays pendant trois jours. Les Forces de soutien rapide (FSR) ont annoncé jeudi soir qu'elles étaient d'accord pour une trêve avec l'armée, avec la médiation internationale, à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd al-Fitr.

**Abdelkader T.**

Palestine

## La mosquée Al-Aqsa profanée par des dizaines de colons et la police israélienne

Des dizaines de colons ont pris d'assaut, aujourd'hui lundi, les cours de la mosquée bénie Al-Aqsa, sous la protection de la police d'occupation israélienne.

Notre correspondante a rapporté que des membres de la police d'occupation ont attaqué la chapelle Bab al-Rahma de la mosquée Al-Aqsa, coupé ses fils électriques pour la deuxième fois consécutive et empêché les gardes d'Al-Aqsa d'y entrer.

De leur part, les colons ont intensifié leur prise d'assaut de la mosquée depuis le matin sous la forme de groupes successifs, et ont exécuté des rituels talmudiques à ses portes et sur les places,

tandis que la police d'occupation s'est déployée à l'intérieur d'Al-Aqsa et à ses portes, en contrôlant cartes personnelles des citoyens, et harcelant les arrivants.

Il convient de noter que samedi dernier, la police d'occupation a pris d'assaut la chapelle de Bab Al-Rahma dans la mosquée bénie Al-Aqsa, et a enlevé et détruit les installations électriques à l'intérieur, en violation du caractère sacré de la mosquée.

La mosquée Al-Aqsa est le troisième lieu saint des musulmans du monde après La Mecque et Médine en Arabie saoudite.

**Agence de presse palestinienne**

Sahara occidental

## L'Armée sahraouie cible les positions des soldats de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, a indiqué, dimanche, le communiqué militaire n 773 du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), des détachements avancés de l'APLS ont ciblé les retranchements des forces d'occupation marocaine dans les régions d'Oum Lagta El Chidhmia et le Quartier général (QG) du 43e régiment dans la région d'Amitir Lemkhinza dans le secteur de Mahbès.

Des détachements avancés de l'APLS avaient, auparavant,

concentré leurs attaques contre les positions d'occupation marocaine dans les secteurs de Mahbès et de Haouza et dans les régions de Grarat El At-tassa, d'Oudi Oum Regba, de Ross El Sabti, de Fedret El Ech et de Fedret Leghrab.

"Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les retranchements des forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte", conclut le communiqué du ministère.



## Soudan : 95 organisations des droits de l'Homme appellent à un cessez-le-feu

Environ 95 organisations de défense des droits de l'homme ont demandé la fin des affrontements au Soudan, théâtre de combats continus entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR/paramilitaires) depuis le 15 avril.

Dans un communiqué rendu public samedi, les 95 réseaux et organisations de défense des droits de l'Homme «se solidarisent» avec le peuple soudanais et «condamnent» le conflit armé.

Les organisations saluent également les appels en faveur d'«un cessez-le-feu immédiat afin d'assurer la sécurité de la population civile, d'une manière qui garantisse le droit à la vie, à la dignité et aux droits de l'Homme du peuple soudanais, qui limite l'ingérence extérieure, qui préserve l'unité et la stabilité du Soudan et qui réponde aux demandes pacifiques du peuple».

Les organisations exigent à cet effet «la cessation immédiate» du conflit armé, de manière à ce que «le

pays ne glisse pas vers la guerre civile», et l'«ouverture de passages sûrs pour soigner les blessés et assurer les besoins des civils».

Les affrontements dans la capitale soudanaise entre militaires et paramilitaires se poursuivaient dimanche malgré les espoirs antérieurs qu'un cessez-le-feu autour de la fête de l'Aïd al-Fitr puisse apporter une paix temporaire, ce qui n'a pas eu lieu.

**APS**

# spiritualité

Islam

## Pratique et spiritualité

Par Dr Al 'Ajami

**“Ô croyants, il vous a été prescrit le jeûne, tout comme il l'avait été à vos prédécesseurs. Puissiez-vous atteindre ainsi la véritable piété.”S2.V183. Notre année ne connaît qu'une seule saison en laquelle se récoltent les fruits de Ramadân ; qu'il nous soit donné d'en connaître la suave douceur. Mais les mots sont tel les vêtements, ils habillent ou dévoile l'indécence ; ainsi le jeûne est-il tout d'abord astreinte au silence...**

En cette occasion unique, s'exacerbe la pratique tout autant que les intentions d'ordre spirituel. Ramadân est en soi la parfaite démonstration que pratique et spiritualité sont intimement liées, et que l'on ne peut prétendre à l'une sans l'autre, l'argument, qui est en réalité une expérience, paraîtrait suffisant. Aussi, en ce bref rappel, proposerons-nous une méditation et une invitation à la voie médiane, l'Islam comme chacun sait. Nous envisagerons à cette fin deux célèbres hadîths de notre noble Prophète SBSL qui éclaireront notre chemin.

Il serait bien assurément utile de parler de la pratique en Islam. Le sujet est vaste, bien connu aussi, l'on ne saurait le traiter en quelques pages si ce n'est à répéter l'évidence. Le quotidien du croyant en est le meilleur exposé et la plus parfaite démonstration ; par la pratique il reconstruit patiemment ce que son existence, mue par le présent inexorable, détruit : “Par le temps. L'homme, certes, est en perte de vue, exception faite des croyants qui agissent vertueusement.”S103.V1-3.

De même, traiter de la spiritualité permettrait de parcourir des horizons aussi larges qu'élevés mais de telles étendues ne se prêtent guère aux cartes postales. Nous ne citerons qu'une sentence sans appel attribuée à Dāwūd ibn Bākhilā[i] : “Qui parle du soufisme n'est pas un soufi. Vivre le soufisme est en être absent.”

De manière bien plus immédiate et concrète, nous nous attacherons donc à préciser les rapports entre la pratique et la spiritualité. Surgit un premier antagonisme: la pratique est aisée à préciser en forme et en quantité mais la spiritualité est matière improbable.

De fait, il est donc préférable de concevoir l'une et l'autre en un système de relations, comme deux lumières éclairant respectivement le champ d'action de l'autre, les séparer plonge alors ces deux domaines dans l'obscurité. Ainsi, à l'évidence, une pratique dénuée de toute spiritualité ne serait que sécheresse stérile, un désert, une spiritualité sans pratique ne serait qu'un discours vide de réalité, un néant-mystique.

En Islam les liens intrinsèques entre la spiritualité et la pratique sont indissolubles, nous allons le démontrer, et ce serait tout autant un faux problème qu'un faux débat que de vouloir argumenter de l'une contre l'autre. Toutefois, la problématique est ancienne, et certains courants prétendent soufis ont, au nom de la supériorité de la spiritualité, transgressé la pratique de l'is-



lam. Ibn Khaldūn,[ii] par exemple, a dénoncé le charlatanisme de son époque et l'intérêt de son témoignage n'est pas seulement d'ordre anthropologique ou strictement historique. L'orthodoxie et l'orthopraxie furent cependant la règle, l'hétérodoxie et l'abandon de la pratique ou l'adoption de rituels étrangers à l'Islam furent l'exception. Cependant, sous l'influence d'un certain esprit de fusion spirituelle sous produit mystique et mystifiant de la mondialisation- on assiste actuellement à l'éclosion d'un mouvement de pensée prônant une spiritualité musulmane sans les contraintes de la pratique. Observons que ce même phénomène, né des décombres de la destruction du fait religieux en Occident, tend aussi à influencer les “études” coraniques.

Aussi, nous propose-t-on régulièrement de remiser au placard de notre histoire une bonne part des versets du Coran dont le prétendu archaïsme ne pourrait s'accorder à une toute autant prétendue modernité. Prenons garde à ces deux coquilles vides, dont les seules âmes sont le vent d'une plage inhabitée. Le débat a donc quelques raisons d'être réactualisé.

Loi des excès et des contre-réactions, des tendances sectaires contemporaines ont propension, on ne sait par quel faux littéralisme aussi sec qu'obtus, à vouloir condamner toute spiritualité en Islam. Prétexte : bon nombre de pseudo soufis ou mystiques ont délaissé les commandements de la religion...c'est prononcer la sentence sans avoir tenu procès.

A moins que d'avoir le cerveau aussi sec que le cœur il n'y a rien dans les textes, Coran, Sunna et propos de tous les grands ulémas, qui permettent de rejeter la spiritualité en Islam. Ibn Taymyya, référence opposable de ces mêmes laudateurs de l'Islam “matérialiste”, pour ne citer que lui, a dit au sujet de l'attachement des soufis au Coran et à la Sunna : “Les véritables cheminant en Dieu ne se sont jamais écartés des ordres et des interdits de la char'ia.”[iii] Dans ce jeu d'antagonisme il apparaît alors bien difficile de trouver la voie médiane indiquée par Dieu et son Prophète SBSL, les controverses ne sont point propices à la réflexion sereine et les vents contraires, plus que d'autres, ne fécondent que misère...

Si tant est qu'il y ait à prouver qu'une accusation mensongère soit infondée, les deux hadîths annoncés répondront sans ambiguïté à l'ensemble de la problématique en indiquant avec précision les rapports entre la pratique et la spiritualité. - Un des hadîths, des plus fameux qu'il soit, nous renseigne quant à trois composantes de la religion ou, plus précisément, trois degrés de la relation à Dieu par l'Islam. Il nous permettra d'approcher des définitions essentielles de la pratique et de la spiritualité et d'indiquer les liens qui les unissent. Nous en donnons une traduction littérale résumée au thème de notre réflexion[iv] : Un homme tout de blanc vêtu et à la chevelure de jais interrogea le Prophète en ces termes :

“...Ô Muhammad, informe moi au sujet de l'islām. Le Messenger de Dieu SBSL répondit : “L'islām est que tu attestes qu'il n'y a de dieu que Dieu et que Muhammad est le Messenger de Dieu. Que tu accomplisses la prière, t'acquiesces de la zakât, jeûnes Ramadân et fasses le Pèlerinage de la Demeure si tu en as la possibilité. “Il dit alors : “Tu dis vrai.” Nous fûmes étonnés qu'interrogeant le Prophète il pût le confirmer. “Informe moi au sujet de l'îmân, la foi.” Il dit : “C'est que tu crois en Dieu, Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers et au Jour Dernier. Que tu crois aussi aux arrêts du Destin, qu'ils soient bons ou mauvais.” : “Tu dis vrai.” Informe moi au sujet de alih-sân, la vertu.” Le Prophète répondit : “Cela consiste à ce que tu adores Dieu comme si tu le voyais car, si tu ne le vois pas, sache qu'il te voit.”...C'était Gabriel venu vous enseigner votre religion.” Le Prophète SBSL, en ces réponses synthétiques, a parfaitement systématisé les trois constituants de la religion, l'Islam avec une majuscule :

1- L'islām, ici avec une minuscule, est littéralement la soumission à Dieu. Il s'agit de la reconnaissance de l'unicité de Dieu et de la prophétie de Son Messager et de l'acceptation de quatre pratiques fondamentales : Prière, Ramadân, Zakât, Hadj. On constate que cette attestation, shahada, est dès l'origine corrélée indissociablement à une pratique rituelle minimale mais irréductible. Soumission et obéissance étant liées l'on peut donc qualifier l'islam d'obéissance à Dieu ce qui, sous un autre aspect, se dirait abandon à Dieu.

Notons que le Prophète SBSL a soigneusement mesuré les termes employés et que “attester qu'il n'y a de dieu que Dieu”, mode principalement verbal, diffère d'une allégeance de foi ou de croyance. Ajoutons que le substantif de islām est musulman, soumis au sens littéral et général, et musulman en son application spécifique et courante.

2- Al îmân, est la foi en Dieu, en Ses Anges, Ses Livres, Ses Messagers, au Jour Dernier et en la détermination par Dieu de toutes choses bonnes ou mauvaises. Si la shahada est un engagement formel, la foi, elle, relève de l'intime de l'âme. Elle est une certitude non intellectuelle, une adhésion relative à des éléments appartenant au non-manifesté, l'insondable ou ghayb. Elle est pur don de Dieu qui s'en attribue l'origine : “Telle est la Guidée de Dieu par laquelle il dirige de Ses serviteurs qui Il veut...”S6.V88. Ainsi, la foi provient de Dieu et ramène à Dieu. Le substantif de îmân est mu'minun, que l'on traduit couramment par croyant.

On trouve confirmation de la différence essentielle entre attester de l'islām, être musulman, et le fait d'être croyant à la lecture du verset suivant : “Des Bédouins ont dit : “Nous croyons (āmānā).” Réponds leur : “Vous ne croyez pas encore. Dites plutôt : “Nous nous sommes soumis (aslamnā).” car la foi (îmân) n'a pas encore pénétré vos cœurs. Mais si vous obéissez à Dieu et à Son Messager toutes vos actions vous seront tout de même comptées car Dieu est Pardonneur et Miséricordieux.”S49.V14.

D'aucuns prétendraient qu'en ce hadîth essentiel la foi n'est pas assujettie en apparence à des pratiques particulières, elle serait donc comme un degré supérieur dont les bénéfiques et les contraintes diffèrent de ceux imposés par la simple attestation, la shahada, l'islam de base en quelque sorte. Nous avons là une première déviation dont l'énoncé même n'appartient pas à l'enseignement de Dieu en Sa Révélation. Si croire est réactualiser individuellement le pacte initial que Dieu fit contracter à l'humanité,[v] ce n'est point pour autant une simple reconnaissance de cœur.

Dr A.A  
(A suivre...)

Sidi Bel-Abbès

## Algérie Télécom : Trois nouvelles stations de transmission entrent en service

La direction de l'unité d'Algérie Télécom de Sidi Bel Abbès a mis en service trois autres nouvelles stations de transmission des services téléphonique et internet via la technologie de 4<sup>e</sup> génération (Idoom 4 GLTE), rapporte un communiqué de la cellule de communication.

Avec trois (3) nouvelles stations radio, touchant surtout les zones enclavées au fins fonds du sud de la wilaya, Rjem Demmouche, Sidi Chaib et Oued Sbaa, les services des télécom ont amélioré considérablement la couverture en augmentant le nombre à 62 stations, atteignant une capacité de 37.200 lignes, a-t-on précisé.

Ainsi, la couverture du réseau internet Idoom 4 GLTE s'étend sur l'ensemble du territoire de la wilaya, en application du plan d'action qui vise à relier les communes résidentielles, notamment rurales isolées



La couverture du réseau internet Idoom 4 GLTE s'étend sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

avec des stations de ce genre, permettant de désenclaver ces régions tout en bénéficiant de connexion internet et booster le développement local, précise la source. Algérie Télé-

com a réalisé plusieurs autres projets de développement depuis le début de l'année 2023, visant la généralisation du réseau téléphoniques sur l'ensemble des communes de la

wilaya au service de la 4<sup>e</sup> génération Idoom 4 GLTE, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Relizane

## Les opérations de ramassage des ordures ménagères et des déchets solides se poursuivent

Les opérations de ramassage des ordures ménagères et des déchets solides se poursuivent au niveau de plusieurs quartiers de la wilaya de Relizane sous l'égide du comité de pilotage chargé de suivre et d'orienter ces opérations. Un point de la situation a été fait dernièrement par cet organisme réuni en présence du wali. En effet, tout contrevenant à l'arrêté de wilaya inter-

disant le rejet des déchets et des gravats aux abords des routes et à l'intérieur des agglomérations sera sanctionné. L'information a été rapportée dans un communiqué de la cellule de communication du cabinet du wali et diffusé. Le document indique que cet arrêté est en phase d'élaboration et stipule, entre autres, que « par la force de la loi et des textes régissant la protection de l'envi-

ronnement, il sera interdit le rejet des déchets et des gravats aux abords des routes et à l'intérieur des agglomérations. Des mises en demeure, avec saisie de véhicules et mise à la fourrière seront prononcées à l'encontre des personnes contrevenantes. Par conséquent, le wali, ajoute le communiqué, a demandé aux services de sécurité, notamment la police et la gendarmerie na-

tionale, d'intervenir, chacun dans son périmètre de compétence, pour veiller à l'application de la loi et pour accompagner les efforts déployés par les autorités et tous les secteurs concernés afin de donner un visage avenant à la ville. Des centaines de tonnes d'ordures ménagères ont été ramassées au niveau du quartier du DNC notamment.

N. Malik

Relizane

## 14 motos mises en fourrière

La campagne initiée par les services de la direction de la Sûreté de daïra de Oued Rhiou, depuis le premier jour du mois de ramadan jusqu'au 20 avril de ce mois en cours, et qui a ciblé les motocyclistes ne respectant pas la réglementation, s'est soldée par la mise en fourrière près d'une quinzaine motos et l'établissement de pas moins de 40 contraventions. Selon le chargé de la communication de la direction de la Sûreté de la wilaya, au cours de cette campagne de sensibilisation, mais en même temps de répression, il a été procédé à l'établissement de 13 contraventions pour défaut de carte

de grise, de 14 autres procès-verbaux pour absence de permis de conduire et de 15 autres encore pour défaut d'assurance. Le chargé de communication fera savoir également que toutes ces contraventions ont été établies au niveau de points de contrôle dressés au centre-ville de Oued Rhiou. Toujours selon notre interlocuteur, la campagne de sensibilisation et de contrôle de l'état des motos et de leurs documents ainsi que la situation de leurs conducteurs, initiée au centre-ville du chef-lieu de la wilaya n'est pas près d'être clôturée, et les points de contrôle ne seront pas levés de sitôt. Ils

seront maintenus pour un bon bout de temps encore et en tout cas, jusqu'à indication contraire qui sera communiquée ultérieurement.

L'objectif visé, dira-t-il, consiste à réduire autant que faire se peut le nombre d'accidents de la route, dont sont à l'origine les conducteurs de motos et motocyclettes au niveau des artères, rues et ruelles de la ville de Aïn Kerman (Ancien nom de Oued Rhiou), sans respect des dispositions régissant ce domaine particulier et la réglementation en vigueur plus généralement.

N. Malik

Douanes

## D'importantes quantités de carburant saisies à Bordj Badji Mokhtar

Les services des douanes ont saisi, en coordination avec les services de sécurité, des quantités importantes de gasoil et d'essence chargées à bord de deux camions à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). Dans le cadre de la poursuite et de l'intensification des efforts conjoints consentis sur le terrain par les bri-

gades opérationnels des douanes et des services de sécurité, «les agents de la brigade polyvalente des douanes de Bordj Badji Mokhtar, relevant des services de l'Inspection divisionnaire des douanes d'Adrar, territoire de compétence de la direction régionale des douanes de Bechar, ont saisi deux camions chargés de 29.000 litres de gasoil et 7.000 litres d'essence lors d'une opéra-

tion conjointe menée en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP)», selon la même source. L'opération s'inscrit dans «le cadre de la coordination des efforts entre les différents corps de l'Etat pour protéger l'économie nationale et lutter contre les différentes formes de contrebande», conclut le document.

APS

INFO EXPRESS

Bechar

### Projet d'aménagement de l'aéroport Boudghène Ben Ali Lotfi en cours d'élaboration

Le projet d'aménagement et d'extension de l'aéroport Boudghène Ben Ali Lotfi de Bechar est en cours d'élaboration dans le cadre de la modernisation des infrastructures de transport aérien, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale des transports (DT).

L'objectif de ce projet sectoriel est «d'assurer le développement et la modernisation des infrastructures de transport aérien dans la wilaya, l'amélioration et l'extension des capacités d'accueil de l'aérogare», a indiqué à l'APS le responsable du secteur Mohamed Nouari. Un dossier administratif et technique pour la concrétisation de ce projet est en voie de finalisation pour être soumis par la suite aux instances nationales chargées du financement, a-t-il expliqué.

A travers ce projet, le secteur des transports, vise essentiellement à répondre aux besoins de la demande de transport aérien dans la région, notamment en matière d'activités économiques et touristiques, faire face aux exigences de trafics des passagers et du fret et permettre aussi une meilleure gestion des flux de passagers de et vers cet aéroport à dimension régionale, a-t-il souligné. Actuellement avec treize (13) dessertes en aller et retour à destination de plusieurs autres aéroports dans le nord et dans le sud du pays, l'aéroport Boudghène Ben Ali Lotfi de Bechar accueille annuellement 50.000 passagers avec un volume de fret aérien de l'ordre de 287 tonnes, selon les statistiques de la Direction de wilaya des transports. Cette infrastructure aéroportuaire, dont l'augmentation de ses dessertes est nécessaire pour répondre aux besoins des habitants et des touristes voulant se rendre dans la région de la Saoura, dispose de deux (2) pistes d'envol, est dotée de moyens techniques de navigation aérienne pouvant accueillir tous types d'aéronef, a-t-on fait savoir.

APS



# courrier

LETTRES OUVERTES

## A Monsieur le Premier ministre

### Objet : Demande d'intervention

J'ai l'honneur de venir respectueusement solliciter votre haute bienveillance une intervention, dans les meilleurs délais, afin de bénéficier d'une aide financière pour l'achat d'un véhicule spécial pour les personnes aux besoins spécifiques, ce qui me facilitera mes déplacements et m'évitera d'endurer les souffrances que j'ai subies durant toute ma vie.

Je tiens à vous signaler Monsieur le Premier ministre,

que toutes les demandes que j'ai adressées aux différentes instances, sont restées sans suite, à ce jour, chose qui m'a beaucoup peiné.

Étant donné que toutes les portes me sont restées fermées, je me trouve dans l'obligation de m'adresser à votre personne, en tant que haute autorité du pays, pour solliciter votre bienveillance à l'effet d'étudier la possibilité de satisfaire ma demande, sachant que j'appartiens à la catégorie des personnes ayant des besoins spécifiques, « handicapé moteur à 100 % », en sus, de ma si-

tuation financière critique qui ne me permet nullement de m'offrir un moyen de transport, quel que soit sa valeur. Dans l'attente d'une suite que j'ose espérer favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mon profond respect.

**Nom : Zaaf**

**Prénom : Abdallah**

**Adresse : Cité 800 logements Beni Messous, Alger**

**Mob : 07 78 02 54 65/06 62 70 09 15.**

## A Monsieur le ministre de l'Intérieur

### Objet : Demande d'intervention urgente

Votre Excellence Monsieur le Président de la République. La famille des frères Bouassida Mohamed et Saïd de Bir Mourad Raïs, demande votre intervention pour régler la situation du lot de terrain qu'ils ont acheté à Ouled Fayet, il y a plus de 16 ans, avec acte notarié et publié, afin de construire une maison familiale. Mais ce rêve ne s'est pas réalisé à cause des problèmes qu'a connu ce terrain suite à son transfert au profit de « Dounia Park » en 2006 et à l'inclusion de la coopérative dans laquelle il se trouve dans le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) qui l'a transformé d'un terrain urbain à un terrain de type non urbain (post 137). Par conséquent, la joie de 18 familles sur 56 qui ont des actes de propriété des lots de terrains dans la coopérative immobilière « Amel » à Ouled Fayet depuis 2005, reste non comblée. Ces familles n'ont pas pu exploiter leurs biens à cause des entraves administratives des services locaux, auxquels elles se sont heurtées. Selon la lettre que les deux frères Bouassida ont adressée la semaine dernière au wali d'Alger, après un an de l'achat des lots de terrains, celui de la coopérative immobilière « Amel » a été inclus dans « Dounia Park ». Après leur recours contre cette décision, bien qu'ils aient obtenu un certificat d'urbanisme en 2009, leurs peines

n'ont pas cessé : la direction de la construction et de l'urbanisme et par ordre de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a classé le terrain de la coopérative comme espace vert. Ainsi, l es deux plaignants et 16 membres de la coopérative se sont opposés à cette classification et ont déposé un dossier prouvant leur droit à cette propriété avant de découvrir que le terrain est comme inclus dans le PDAU. Par ailleurs, M. Bouassida Saïd a expliqué à « El Chourouk » que la superficie du park est de 1059 hectares et que la coopérative se trouve en dehors du park, selon l'arrêt ministériel cité au journal officiel n°22 du 15/04/2012. En dépit de tout cela, la décision d'inclure le terrain dans le plan n'ayant pas encore été annulée, les familles continuent à souffrir de la crise de logement malgré leur possession d'actes de propriété publiés du lot de terrain situé à Ouled Fayet. Le concerné dévoile que parmi les membres de la coopérative, il y en a ceux qui ont quitté ce mode et d'autres qui attendent impatiemment la régularisation. Il a également indiqué que son frère et lui ont voulu leur maison familiale qui était dans l'indivise avec des héritiers et avaient acheté ce terrain de 400 mètres carrés dans la coopérative immobilière « Amel » avec leur propre argent afin qu'ils puissent construire des maisons pour leurs familles mais qu'ils se sont re-

trouvés locataires depuis 2005 à ce jour. Le plaignant, Saïd, a en outre, expliqué qu'il est père de quatre fils mariés qui ont eux aussi des enfants. Ainsi, la famille qui se compose de 18 personnes vit dans une maison de deux pièces et une cuisine. Compte tenu de la crise du logement dont souffre cette famille, d'un côté, de l'autre, ses enfants ont été privés de leur droit au logement, sous prétexte que leur père possède un lot de terrain. Ce dernier se trouve inclus dans « Dounia Park » dont la moitié est classée urbaine et l'autre de nature non urbaine. Compte tenu du drame que vivent les deux familles, nous sollicitons Votre excellence, Monsieur le ministre de l'Intérieur, d'intervenir en ouvrant une enquête en urgence concernant le problème du lot de terrain susmentionné et sur l'affaire relative à l'exclusion des enfants du processus de logement, sachant qu'ils n'avaient bénéficié d'aucun privilège malgré leur appartenance à une famille révolutionnaire. Dans l'attente d'une suite à ma lettre, je vous prie de croire, Monsieur le ministre de l'Intérieur, en mes profonds respects.

**Famille Bouassida**

**Adresse : 25 rue Ahmed Kara**

**Bir Mourad Raïs - Alger**

**Mob : 0661 87 17 64**

## A Monsieur le ministre de l'Enseignement supérieur

### L'École va très mal !

L'École Supérieure des Beaux-Arts d'Alger, l'unique pôle de formation supérieure en arts plastique et en design de notre belle Algérie est en souffrance. Cette glorieuse école qui, par l'engagement de ses premiers enseignants et de feu Bachir Yelles son premier Directeur a, dès l'Indépendance, contribué à l'essor de notre Nation dans le domaine des arts et de l'architecture. Cette illustre école qui, par le sacrifice de Ahmed Asselah son Directeur et de Rabah son fils, grâce à la formidable résilience de ses enseignants et de ses étudiants, est demeurée un phare éclairant les ténèbres d'une Algérie plongée dans le chaos. Mesli, Ali-Khodja, Bendebagh, Chayani Hacène, Zoubir, Martinez... figurent parmi ces professeurs émérites qui ont permis l'émergence d'un art proprement algérien qui continue à être porté dans le monde entier par des créatifs formés sur les bancs de l'ESBA. Cette école, Notre École, est aujourd'hui dans un total désarroi. L'école du regretté Ahmed Asselah, ce temple de la Culture ouvert sur le monde et où se pressaient les responsables politiques nationaux et étrangers en visite n'est plus. Cette école qui accueillait des manifestations de rang international comme la Rencontre des écoles d'art de la Méditerranée et permettait à la Culture algérienne de rayonner dans les biennales de Milan, Venise ou Dakar, se meurt. Nous, Enseignants de toutes générations, n'avons jamais connu un tel marasme. Malgré la couleur blanche dont les arbres et les allées sont badigeonnés, la tristesse règne. Pour ceux qui de longue date la fréquentent, l'École semble avoir perdu son âme. Les conséquences sur les plans pédagogique et humain sont palpables. L'heure est à la suspicion, le nouveau maître des lieux nous observe derrière ses écrans. Alors plus d'une quinzaine de caméras sécurisent déjà les lieux, de nouvelles sont installées dans d'obscurs boîtiers et observent le moindre geste comme si nous étions dans une structure sensible. Seulement nous sommes dans une institution de formation de rang universitaire : une école d'Art; un lieu où la liberté et la création ne doivent pas être entravés. Nous, enseignants conscients de notre responsabilité professionnelle et forts de notre éthique et de notre respect de la déontologie en sommes les garants, au même titre que nos glorieux prédécesseurs en leur temps et en leur mémoire. Tel est notre sacerdoce et ce qui motive notre action. Il est ainsi de notre responsabilité d'alerter les pouvoirs publics sur les dangereux dépassements dont l'École Supérieure des Beaux-arts est le théâtre depuis la prise de fonction de l'actuel Ordonnateur chargé de la gestion de l'ESBA au lendemain du décès de l'ancien directeur feu Djamel Larouk. Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA qui ne semble pas plus maîtriser les rudiments de la gestion administrative que ceux des arts a causé en quelques mois tellement de torts au secteur de la formation supérieure artistique qu'il nous serait difficile de les décrire dans leur entièreté. Nous nous limiterons donc aux faits les plus saillants et les plus révélateurs de cette impéritie. Une des premières actions fut de contraindre les enseignants d'émarger au début et à l'issue de chaque cours en se déplaçant au bureau de la Sous-direction, très éloigné des salles où se déroulent les cours et qui perturbent leur bon fonctionnement. Nous Enseignants, sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe dans la formation de l'élite culturelle de notre Nation et nous nous y attelons avec cœur et abnégation depuis plus de 40 ans pour certains d'entre-nous. Une autre décision arbitraire fut de mettre

fin aux fonctions d'un enseignant contractuel et son remplacement par un collègue à un mois de la fin du premier semestre et ce, en violation de la réglementation qui impose notamment un préavis de 30 jours. L'enseignant a également été interdit d'accès à l'école. Nous soulignons également l'aspect anti-pédagogique et contreproductif de cette décision qui ne tient pas compte des impératifs de la formation de nos étudiants. L'enseignant en question dispensait le cours de dessin, un module parmi les plus importants du cursus et dont l'évaluation comme le suivi sont continus, chose qui interdit le remplacement de l'enseignant au cours du semestre. Une décision qui révèle autant l'arbitraire que le peu de connaissance de la spécificité de l'enseignement dispensé à l'ESBA. Un procès verbal rédigé à priori aux noms des enseignants chefs d'équipes de recherche et envoyé le 02/08/2022 pour signature, alors qu'ils étaient en vacances et ne se sont jamais réunis durant cette date. Cet acte représente tout simplement, la falsification de document en modifiant leur contenu et en rapportant de faux faits sous forme de faits vrais. La rédaction de faux rapports visant à salir l'image de collègues à l'instar de monsieur Jaoudet Gassouma, plasticien, enseignant connu, sont des actions habituelles et courantes de ce gestionnaire qui n'hésite pas à user de tous les subterfuges fussent-ils contraires à la réglementation et à la déontologie. Les étudiants sont souvent les victimes de tentatives de manipulation qui les amènent bien loin de leurs études dans des zones grises. La décision unilatérale de changer le logo de l'ESBA est un autre exemple de ces infractions aux règles les plus élémentaires. Ce changement de logo s'est fait sans respecter les normes et les démarches en usage comme la création d'une commission de spécialistes à même de préparer le cahier des charges. Une instruction de notre tutelle administrative aurait motivé cette décision unilatérale. Il n'a pas été non plus tenu compte du coût financier de ce changement de logo qui implique la réalisation de nouveaux documents administratifs (papier à en-tête, enveloppes, cartes d'étudiants, certificats de scolarité...), ni de l'impact environnemental ou du gaspillage induits par la destruction des anciens documents portant le logo précédent. Les locaux qui ont depuis toujours accueilli les services pédagogiques ont été réaffectés à d'autres services sans lien direct avec la pédagogie. Les services de la pédagogie et les chefs de départements ont dû déménager dans des locaux exigus. Le bureau de la sous-direction est un capharnaüm que se partagent monsieur le sous-directeur, sa secrétaire et les nombreux dossiers qui s'empilent. Ce même bureau accueillait auparavant les réunions pédagogiques auxquelles participaient les enseignants par département. Ces réunions comme celle du conseil pédagogique ne se sont d'ailleurs pas tenues depuis le début de l'année. L'enseignement est en roue libre sur le plan administratif. En tant qu'enseignants, nous travaillons entre nous et de manière informelle à maintenir une relative coordination entre les enseignements. Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA semble plus préoccupé par la création de structures fantômes sans réel encadrement scientifique à l'instar du « laboratoire de recherche » ou de la « revue des Beaux-Arts » dont il s'est autoproclamé rédacteur en chef et qui ne respectent pas plus l'une que l'autre les normes ou les usages en cours à l'Université. Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA ne semble pas disposé à écouter les conseils et les recommandations des « gens de l'art », y compris les chefs des départements pédagogiques. Il transgresse

aussi bien les règlements administratifs que les traditions et les usages en fonction de son bon vouloir et de ses intérêts personnels. Il se justifie en invoquant son nationalisme et son passé militaire à toute occasion. La dernière transgression de la réglementation date du 16 janvier 2023, date à laquelle a été publié dans les quotidiens nationaux un placard annonçant le recrutement d'un maître-assistant classe «B» (1 seul poste) sans en informer les chefs de départements, le sous-directeur des études ou les membres du Conseil pédagogique de l'ESBA, voire du Conseil scientifique de l'ENRCBC dont dépend l'ESBA. Un placard qui ne porte d'ailleurs pas l'entête du ministère de la Culture et des Arts, pourtant notre tutelle administrative, mais seulement celle du MESRS. Plus aberrant encore, cet avis de recrutement concerne les diplômés des filières « Psychologie clinique », « Psychologie du développement et clinique infanto-juvénile », « Psychologie pathologique ». Des spécialités sans aucun lien ou relation avec l'enseignement dispensé à l'ESBA. Rappelons que Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA est titulaire d'un doctorat en « qu'il ne possède aucune expérience d'enseignement universitaire. Il apparaît évident qu'il s'agit là d'une énième adaptation de la réglementation à la mesure de son ambition: devenir enseignant titulaire et s'assurer de rester ainsi à la tête de l'ESBA. Alors que nous nous sommes réunis le jeudi 22 décembre 2022 durant plus de trois heures en assemblée générale, Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA n'a répondu favorablement à aucune de nos doléances et n'a reculé sur aucune de ses positions. Nous sommes désormais convaincus qu'il est très éloigné de tout concept de gestion administrative autant que pédagogique et qu'il refuse tout dialogue et toute solution consensuelle. Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA affirme tirer sa connaissance et sa maîtrise de la gestion administrative de son expérience militaire passée ne semblant ainsi pas faire la différence entre une école supérieure, une clinique psychiatrique et une caserne Il ne s'agit là que de quelques éléments saillants qui témoignent de tout le mal fait à l'ESBA en quelques mois. Mais ces actions témoignent également de ce qui peut arriver à l'avenir et de l'impasse vers laquelle les ambitions personnelles de Monsieur l'Ordonnateur gestionnaire de l'ESBA sont en train de nous conduire. Compte tenu de l'actuelle situation de blocage et dans l'espoir de préserver ce qui reste et de rebâtir ce qui a été défilé. Pour le bien de nos étudiants et dans l'optique de sauver ce formidable outil de formation dont nous avons la responsabilité. Nous soussignés, Enseignants de l'École Supérieure des Beaux-arts Ahmed et Rabah Salim Asselah venons par le présent communiqué demander à notre tutelle de :

- **Premièrement** : Suspendre Monsieur le chargé de la gestion de l'ESBA de ses Fonctions.

- **Deuxièmement** : Nommer un responsable compétent, aguerri et désintéressé, à même de gérer l'ESBA sur les différents plans.

- **Troisièmement** : Ouvrir une enquête urgente et approfondie concernant la gestion administrative et financière de l'ESBA afin de prendre les décisions et sanctions idoines.

- **Quatrièmement** : Annuler l'avis de recrutement publié le 16 janvier 2023 afin qu'il réponde aux besoins pédagogiques réels de nos étudiants.

**Enseignants chercheurs  
Ecole Supérieure des Beaux-Arts  
140, Boulevard Krim Belkacem. Alger**

**FESTIVAL DES MONO-  
DRAMES DE CARTHAGE**

**LA PIÈCE «EL-AD  
EL-AKSSI LILKHINJAR»  
REPRÉSENTE L'ALGÉRIE**

La pièce théâtrale algérienne «El-Ad El-Akssi Lilkhinjar» (le compte à rebours de la dague) a été sélectionnée pour prendre part à la 5ème édition du festival international des monodrames de Carthage (Tunisie) du 2 au 5 mai prochain, a-t-on appris dimanche du président de l'Association théâtrale «El-Sitar» et le metteur en scène de ce monodrame. La décision a été prise par la commission chargée de la sélection des œuvres pour le festival en tenant compte certains critères, notamment le haut niveau artistique, la profondeur du texte théâtral et la bonne mise en scène, a indiqué à l'APS Nabil Messai Ahmed. Cette nouvelle édition verra la participation d'une vingtaine d'œuvres produites par des troupes théâtrales représentant plusieurs pays, à l'instar de l'Algérie, l'Irak, le Liban, l'Égypte, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, la Jordanie, l'Italie ainsi que la Tunisie, pays hôte de cette manifestation culturelle et artistique. D'une durée de trente minutes, ce monodrame met en scène une simulation de la tragédie de «Machbet» (roi d'Écosse) de William Shakespeare qui s'articule autour de la lutte perpétuelle entre le bien et le mal, a-t-il fait savoir. Ce spectacle, dont le texte est écrit par le dramaturge irakien Ali Abdenabi Zidi, représentation théâtrale sur scène par le comédien Houdaifa Tliba, scénographie et éclairage par Ahmed Labiadh et la mise en scène par Nabil Messai Ahmed, fait partie des pièces théâtrales produites par l'association El-Sitar de la wilaya d'El-Oued, dans le cadre de son programme 2023.

**R.C.**

## Contes pour enfants

# Pour passer de l'imagination à l'entendement

**Les contes sont destinés pour la plupart, aux enfants qui ont besoin de se dégourdir, de comprendre le monde qui les entoure, de se préparer à la vie d'adulte.**

**D**ans les pays culturellement et matériellement avancés, les enfants ont toujours bénéficié d'une prise en charge par les parents, les adultes chargés de leur éducation pour mieux les préparer aux défis d'un avenir incertain. Les auteurs de contes pour enfants font partie de ces adultes responsables conscients des enjeux d'une lecture de récits merveilleux qui, au lieu d'endormir ou de bercer les petits dans un monde irréel, inculquent des principes de conduite pour assurer un meilleur passage de l'enfance à l'âge adulte.

### De l'imagination au stade du raisonnement

Il y a un long apprentissage à faire sous l'œil vigilant des adultes responsables, parent, maîtres éducateurs. La lecture du conte est l'une des stratégies qui y contribue par les multiples profits que les enfants peuvent en tirer : développement de la compréhension et de la sensibilisation, moralisation, évaluation et autoévaluation des capacités de jugement et de raisonnement, stabilisation et vivacité de l'esprit qui laissent supposer d'autres qualités comme la patience, la concentration. Les enfants apprennent ainsi à se forger une personnalité et sont mis sur la voie de l'entendement. Il y a des milliers de contes pour enfants, anonymes, d'auteurs, populaires, parmi lesquels il faut faire un choix judicieux. On proposerait par exemple «Le petit prince et le renard», de Saint-Exupéry, parce qu'il est du vingtième siècle et qu'il se situe dans la perspective de la conquête spatiale. Il s'agit d'un petit prince venu d'une autre planète et qui rencontre fortuitement un renard du désert appelé fennec. Les deux personnages fictifs dialoguent. Le petit prince demande au renard de devenir son ami. Hélas ! lui dit l'autre, tu es le petit



de l'homme qui me chasse et tous les hommes me chassent. Tout se passe dans le désert où règne le vide. Après avoir longtemps erré, le Petit prince extra-terrestre rencontre enfin un habitant des lieux et c'est un beau petit renard aux longues oreilles qui refuse de devenir son ami. C'est un long conte à forme dialoguée en grande partie, mais qui donne à imaginer la suite, probablement une suite heureuse pour l'enfant princier qui cherche à rompre la solitude. Au-delà de l'imaginaire qui l'a nourri jusque-là et qui se concrétise par la découverte merveilleuse entre terre et sol fait de sable doré à perte de vue, avec ça et là une plante essulée et poussant miraculeusement. Tout à coup, en cheminant sur des espaces sablonneux, il est décontenancé par sa rencontre nez à nez avec un jeune renard qui prend peur parce que le petit prince appartient au monde des hommes, ennemis des animaux de la jungle. Cet enfant découvre une situation singulière, un espace désertique au milieu duquel il découvre un être errant dont il veut faire un ami. Mais l'amitié n'est pas possible et il comprend pourquoi. Il comprend aussi que les relations sont fondées sur des sentiments : l'amitié, l'amour, la tolérance et que rien n'est possible dans la haine, la peur, la mé-

chanceté. Si nous avons choisi ce conte, c'est parce qu'il est idéologiquement neutre et qu'il est à caractère universel, comme le théâtre de Molière et les fables de La Fontaine dont le but est l'éducation ou l'éveil des consciences.

### Faire découvrir le monde et faire faire des voyages initiatiques

Tels sont les objectifs de la philosophie des contes destinés aux enfants. La particularité du conte est d'être un genre narratif à la portée des petits enfants amoureux de fantastique qui, au-delà des situations merveilleuses qui les tiennent en haleine, donnent l'occasion de découvrir les conditions qui déterminent les relations comme la sincérité, la bonté, la volonté, l'esprit de camaraderie. «Le petit chaperon rouge» est un autre conte, mais populaire que nous avons choisi parce qu'il existe chez nous, dans la littérature orale ou la mémoire de grand-mère des variantes du même, surtout dans les régions à longues traditions populaires comme l'ouest algérien, la région de Tiaret, la Kabylie, le Constantinois. «Vava inouva», chanté est devenu une œuvre artistique même si le contenu s'adresse aux petits enfants. Nous sommes dans le domaine populaire, donc

dans un genre narratif avec des moments distinctifs et 7 personnages, pas plus, comme l'agresseur, l'objet magique et des actions spécifiques se suivant dans un ordre logique dans tous les pays du monde. Il y a d'abord l'interdiction : une mère envoie sa fillette chez sa grand-mère, lui interdisant de flâner en chemin. La petite s'en va, mais elle oublie les recommandations de sa mère, elle cueille des fleurs en chemin, c'est donc la transgression. En flânant, elle rencontre un loup, troisième action ou fonction : c'est l'agression puisque le loup court chez la grand-mère de la petite, l'adresse et le mot de passe lui avaient été communiqués par la fillette qui finit aussi par se faire dévorer. Et après un long cheminement, le conte se termine merveilleusement par l'ultime fonction : la réparation. Que dire de plus à propos de la philosophie du conte ? C'est une stratégie d'apprentissage saine et efficace qui fait faire un apprentissage de la vie et beaucoup mieux que ne le font les dessins animés présentés chaque jour à la TV et qui sont d'origine douteuse avec des objectifs que l'on peut facilement deviner lorsqu'on voit le comportement de nos enfants d'aujourd'hui.

**Abed Boumediène**

## Mosquée «Sidi Bâafou» de Ouargla

# Centre de rayonnement culturel du vieux Ksar

La mosquée «Sidi-Bâafou», un des sites archéologiques et haut lieu du patrimoine du vieux ksar de la ville d'Ouargla est un centre de rayonnement culturel dans la région. Implanté dans un endroit stratégique permettant à tout fidèle d'y accéder, ce lieu de culte, dont la date d'édification remonte, selon des sources historiques, au début de la propagation de la religion islamique en Afrique du Nord, fut appelé «Masjid Sultan» (la mosquée du Sultan), avant d'être rebaptisé du nom du saint patron

«Sidi Bâafou», un éminent Imam ayant conduit les prières, et dont le mausolée jouxte la mosquée. Sa surface de 700 m<sup>2</sup>, dont 650 m<sup>2</sup> est bâtie en matériaux de construction locaux, pratiquement généralisés, au vieux Ksar pour des raisons climatiques, la mosquée de «Sidi-Bâafou» buta à de sérieuses contraintes risquant d'hypothéquer sa survie. Pour parer à une éventuelle dégradation de cet établissement culturel, il a été préconisé durant longtemps des opérations de réhabilitation et de restauration, dont

la correction de son minaret auparavant de forme carrée lui donnant une forme hexagonale, selon les explications de la direction des affaires religieuses et des wakfs. Ce monument culturel avait également bénéficié, durant les années quatre-vingt dix, de travaux de rénovation ayant ciblé le préau, l'extension de la salle de prière pour contenir le grand flux des fidèles, en plus de la réalisation d'une salle d'enseignement coranique, ainsi qu'une bi-

bliothèque riche en manuscrits et documents traitant divers domaines de la science et du savoir religieux et socioculturel, a indiqué la même source. Outre sa première vocation d'accueil des cinq prières et celle de la Joumouâ (prière de vendredi), cette mosquée sert de cadre à diverses activités culturelles et sociales, dont des Halaqate, récitation du Saint-Coran, aux côtes des fêtes religieuses, et d'autres actions d'intérêt social.

**R.C.**

CAN-U17

## On change de cap, les Lions de l'Atlas présents en Algérie

→ Les Lions de l'Atlas des moins de 17 ans tournent le dos au boycott. Une option devenue monnaie courante chez eux, pour qui cette formule est utilisée pour accrocher d'autres nations africaines afin de boycotter ou perturber tout ce qui se déroule en Algérie.

Cette fois-ci, ils décident d'emprunter d'autres routes aériennes pour être présents à l'événement et défendre leur titre lors de cette prochaine Coupe d'Afrique des Nations U17, et ce, après avoir laissé planer la perspective d'un boycott, comme au récent Championnat d'Afrique des Nations des joueurs locaux. Le pays aurait changé de position. Dans un communiqué publié ce vendredi 21 avril 2023, la Fédération royale de football a évoqué une rencontre entre le président de l'institution et les joueurs de la sélection nationale participant à la CAN-U17. A l'occasion, Fouzi Lekjaa a incité les jeunes joueurs à se battre pour honorer le football marocain à ce rendez-vous continental, rapporte le journal *Africa Top Sport*. Voilà un événement sportif qu'ils ne voudraient pas rater, au risque de punir toutes les catégories, et ce, à chaque fois que la destination d'un



■ Algérie-Maroc lors de la finale de la Coupe arabe à Oran.

(Photo > D. R.)

événement est l'Algérie. Cette fois-ci, l'histoire est bien apprise puisqu'ils souhaitent ne pas passer à côté, et une participation ne ferait que redorer leur image lors de cette compétition africaine. Ce changement de cap n'est pas un fait de hasard, cela relève, selon quelques observateurs, d'une occasion de se corriger aux yeux de la CAF qui garde un œil vigilant sur cette fédération qui tente de semer des doutes pour «gâcher» les événements sportifs africains, notamment ceux programmés en Algérie. Cette position contraste bien avec celle affichée il y a quelques mois à l'occasion du Championnat d'Afrique

des Nations organisé en Algérie, en raison de la fermeture de l'espace aérien entre les deux pays. Rappelons que les Lions de l'Atlas locaux, double champions en titre du CHAN, avaient décidé le 13 janvier de boycotter l'événement sportif. Son absence a fait jaser mais n'a pas empêché la tenue de la compétition avec le sacre du Sénégal.

### «La Coupe du monde, l'élément qui change tout ?»

Une nouvelle fois, l'homme fort du football du royaume, en l'occurrence Fouzi Lekjaa, avait laissé planer la perspective de l'absence des U17 à la compétition organisée en Algérie. Mais en

restant fixé sur sa position, «Lekjaa craint de rater une nouvelle opportunité de faire progresser sa jeune génération de joueurs. En boycottant cette CAN, son pays raterait l'occasion de se qualifier à la Coupe du monde de la catégorie. Vendredi, le président de la FRMF a d'ailleurs rappelé aux jeunes joueurs, son importance». Les Lions de l'Atlas sont logés dans le groupe B aux côtés des sélections du Nigeria, d'Afrique du Sud et de la Zambie. Lors de la précédente édition organisée en 2019, le pays s'était fait éliminer dès la phase de groupes. ■

**Synthèse H. Hichem**

### EN DEUX MOTS

#### Coupe de la Confédération : L'USMA s'impose et prend option pour les demi-finales

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), s'est imposée avec brio devant l'AS FAR sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade du 5-Juillet, pour le compte des quarts de finale (aller) de la compétition africaine.

Les buts usmistes ont été inscrits par Saadi Radouani (44') et Zineddine Belaïd (62'). Cette importante victoire permet aux «Rouge et Noir» de prendre option pour les demi-finales avant la seconde manche qui se jouera le dimanche 30 avril 2023 au Maroc. En cas de qualification, l'Union sportive de la médina d'Alger affrontera en demi-finale le vainqueur de la double confrontation entre l'US Monastir (Tunisie) et l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire). ■

Handball

## Le HBC Messerghine accède en Nationale 2 après cinq ans d'absence

→ Le HBC Messerghine (Oran) a réussi à accéder en Nationale 2 de handball (hommes) après avoir été sacré champion de la division Régionale d'Oran, et ce, pour son retour à la compétition après cinq ans d'absence.

Une performance saluée par le président de ce club, Mohamed Allal, déclarant à l'APS, qu'il était «agréablement surpris» par le parcours de son équipe, dont les activités ont été relancées l'été dernier. «La mission n'était nullement facile pour relancer l'équipe des seniors qu'on avait dissoute en 2017, après le boycott des joueurs d'un match décisif dans

la course à l'accession en Nationale 1», a souligné le patron du HBCM. La formation de Messerghine a réalisé un parcours presque parfait, cette saison, qu'elle a conclu par une victoire face à son homologue de Sidi Bel-Abbes (28-19), son onzième succès contre une seule défaite. Une moisson qui confirme le mérite du HBCM dans la montée en Nationale 2, a encore estimé son président, qui s'est dit, en outre, «optimiste» sur la saison prochaine.

Évoquant les circonstances de la relance de l'équipe des seniors après 5 années d'absence de la scène, Mohamed Allal a fait savoir

que cette démarche a été motivée par le désir des responsables de la commune de Messerghine de redonner vie à l'équipe fanion et au jeu à sept en général dans la région, «d'autant plus qu'il s'agit d'une discipline très aimée par notre population», a-t-il expliqué. Concernant les ambitions de son club en vue de la saison à venir, le premier responsable du HBCM n'a pas caché son intention de jouer la carte de l'accession en Nationale 1, tout en avouant qu'un tel objectif «nécessite néanmoins une meilleure implication des autorités locales sur le plan financier». «Aussi, il y a lieu de renforcer l'effectif par des joueurs de meilleur niveau pour faire face à la

concurrence des autres potentiels candidats à l'accession. Tout cela exige aussi un budget conséquent, chose dont on ne dispose pas actuellement, vu que les subventions qui nous sont allouées sont dérisoires, à l'image de celle de la direction de la jeunesse et des sports qui ne dépasse pas les 400 000 DA», a-t-il poursuivi.

Le même dirigeant sportif n'a pas omis de mettre en exergue le rôle joué par son père, qui n'est autre que l'ancien président de la Fédération algérienne de handball (entre 1997 et 1998), Noureddine Allal, dans le développement du handball à Messerghine et le maintien «en vie» du club local. ■

Tournoi ITF juniors

## Participation de 32 pays à Tlemcen

→ Une centaine d'athlètes représentant trente-deux pays sont attendus à Tlemcen pour participer au tournoi international de tennis de la catégorie juniors (garçons et filles) prévu du 29 avril au 6 mai, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Le premier responsable de cette instance, Wahid El Ayachi, a déclaré à l'APS que «toutes les dispositions ont été prises pour que cet événement, qui aura lieu sur les courts de tennis de Mansourah, se déroule dans les meilleures conditions».

Et de préciser : «Dans cette optique, nous avons tenu récemment une réunion présidée avec le wali de Tlemcen à laquelle ont pris part toutes les parties intervenantes dans l'organisation du tournoi pour discuter des derniers détails des préparatifs, et je peux assurer que

tout est fin prêt pour accueillir ce rendez-vous sportif». Il a, en outre mis l'accent sur l'importance de telles manifestations qui constituent «une aubaine pour les sportifs concernés afin de gagner en maturité et améliorer leurs classements au tableau de la Fédération internationale de la discipline».

Il s'agit du quatrième tournoi international réservé aux juniors que va abriter l'Algérie depuis le début de cette année. Lors du premier trimestre de 2023, une première compétition du genre a été organisée à Hydra (Alger), suivie par deux autres à Oran, plus précisément au complexed Tennis «Habib-Khelil», rappelle-t-on. Par ailleurs, l'Algérie s'apprête à abriter le championnat d'Afrique des moins de 16 ans (garçons et filles) du 25 au 29 avril au niveau des courts de tennis de Bachdjerrah (Alger). ■

Championnat Méditerranéen de hand

## L'Algérie ouvre le bal face à la Turquie

→ La sélection algérienne U17 de handball (garçons) ouvrira le bal face à la Turquie lundi à la salle Beni Khiair (Tunisie) du groupe A de la 19e édition du Championnat méditerranéen (garçons) de la catégorie, prévue du 23 au 30 avril 2023 à Nabeul et Beni Khiair, rapporte dimanche le site Fennec Handball.

Après la Turquie, les jeunes Algériens enchaîneront, le lendemain (mardi) face au Koweït et la Tunisie. Le mercredi 26, ils affronteront le Monténégro et l'Arabie Saoudite, avant de clôturer le 1er tour jeudi face à l'Italie. Le second groupe (B) du Championnat méditerranéen (garçons) des U17 est composé de : France, Grèce, Roumanie, Espagne, Egypte et Croatie. Le système de compétition arrêté pour le tournoi comprend un match à trois mi-temps de 15 minutes cha-

cune. A la fin de chaque période, la sélection qui mène au score comptabilise un point et en cas de nul, les deux équipes obtiennent un demi-point chacune. A la fin de la rencontre, le vainqueur obtient deux points et le vaincu zéro point. Mais en cas de nul, les deux équipes se partagent les deux points du match.

Au terme des matchs du premier tour, les deux premiers de chaque groupe passent en demi-finales. ■

**S. G.**

### Programme des matchs de l'équipe nationale :

Algérie - Turquie (joué hier lundi)  
Mardi (10h15): Algérie - Koweït et (16h45) Algérie - Tunisie  
Mercredi (11h30): Algérie Monténégro et (16h45) Algérie - Arabie Saoudite  
Jeudi (12h30): Algérie - Italie



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup> Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Championnat méditerranéen de handball**

L'Algérie ouvre le bal face à la Turquie

**le match à suivre**

**Coupe de la Confédération**  
 L'USMA s'impose et prend option pour les demi-finales

**football**

**CAN-U17**

On change de cap, les Lions de l'Atlas présents en Algérie

Après la défaite du CRB face au Mamelodi Sundowns

## Un match à oublier, et vite...



Le CRB impuissant face au Mamelodi Sundowns.

(Photo > D. R.)

«Pourvu que cela n'aille pas plus loin que les 4 buts». Le Chabab est tombé du haut d'une échelle, on le savait que notre équipe ne pouvait «équilibrer avec un lion du football». Ainsi s'exprimait un admirateur du champion du football national de Ligue 1. Une réaction qui en dit long, à laquelle les supporters s'y attendaient un peu.

Que s'est-il passé au stade Nelson-Mandela ce samedi ? Le CRB était complètement déconnecté, hors-champ, absent, ne réagissant pas aux attaques, brouillant, ne savait plus comment freiner la machine sud-africaine, qui labourait le terrain de bout en bout.

**Une défaite qui fait mal**

5' de jeu, un but, un coup de tonnerre qui annonce un orage de buts. Pire encore, le consultant de l'ENTV déclarait, à la fin du match, «non seulement le score est très brûlant

**→ Au Stade Nelson-Mandela de Baraki, face au club sud-africain de Mamelodi Sundowns (1-4), dans un match comptant pour les quarts de finale «aller» de la Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad s'est fait piégé sportivement par son adversaire du jour.**

mais les propos tenus lors de sa conférence de presse après le match de l'entraîneur Kouki n'étaient pas ceux attendus, du moins ceux qui expliqueraient ce qui s'est réellement passé sur le terrain. Il préfère relater son parcours que de justifier les causes de la débâcle. Un autre consultant de la télévision nationale déclarait «pour moi, disait-il, cet entraîneur s'est encore piégé. Pour moi, il est responsable...»

Pour Kouici qui donnait avant le coup d'envoi, le CRB favori par un score de 1-0, il s'est retrouvé, au terme de la rencontre, abattu, ne

comprenant plus rien, «un CRB qui s'est fait balader durant les 90' alors que le score aurait pu être plus lourd, c'est quelque chose à laquelle aucun de nous ne s'y attendait».

L'entraîneur tunisien Nabil El Kouki a tout dit sans convaincre. Il a tenté de trouver les mots et les qualificatifs qui puissent rassurer son monde afin de calmer les esprits des supporters, mais il n'a pas réussi, lui-même ne trouvant pas les formules exactes. «On a joué avec des absents, ce n'est certes pas l'excuse, il est vrai que nous avons commis des fautes notamment au niveau des pla-

cements». Puis, il enchaînera en disant que «l'équipe n'était pas en forme. Elle n'était pas dans son jour». Enfin, il lâchera la formule habituelle «nous présentons nos excuses aux supporters, on avait en face une équipe plus forte... Nous allons travailler plus, nous essaierons de corriger l'image froissée que nous avons donnée aujourd'hui lors du match retour. Ce sera certes très difficile, mais nous nous efforcerons d'améliorer notre image». Embrouillé dans ses stratégies, dans ses justificatifs, il espère remonter cette pente de quatre buts et rentrer avec une qualification.

**Résumé de H. Hichem**

- Canal + Sport 360 : Leeds - Leicester City à 20h
- BeIN Sport 1 : Girona - Real Madrid à 18h30

**La Der**

## Hand : La sélection algérienne en stage à Manama

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) effectuée à partir du 25 avril un stage de préparation dans la capitale bahreïnie Manama, en prévision des treizièmes Jeux sportifs arabes que l'Algérie accueillera du 5 au 15 juillet 2023, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). Lors de son séjour à Manama, le Sept algérien disputera deux matches amicaux contre l'équipe nationale bahreïnie les 27 et 29 avril, une sélection qui

s'apprête à participer aux 19<sup>es</sup> Jeux asiatiques à Hangzhou en Chine prévus du 23 septembre au 8 octobre 2023, précise la FAHB.

La sélection algérienne a entamé samedi dernier un stage à Bousmail (Tispasa), sous la conduite du staff technique composé du sélectionneur Lakhdar Aroush, de son adjoint Mahmoud Bouanik et de l'entraîneur des gardiens Daoud Amirouche. Ce stage de préparation sera marqué par l'absence

de certain nombre de joueurs clés de l'équipe de Bahreïn dirigée par l'entraîneur islandais Aaron. La liste des absents est menée par les joueurs professionnels Hussein Al-Sayad et Ali Eid et Kamil Mahfouz qui jouent en Arabie saoudite afin de poursuivre les compétitions locales dans le Championnat d'élite local.

Trois autres joueurs ont déclaré forfait pour blessures, à savoir Ali Mirza, Mohamed Mirza, Mohamed Abdul-Hus-

sain et Ahmed Al-Maqabi, d'autant plus qu'ils sont attendus à participer à la Ligue des champions asiatiques prévue en Iran.

Le bureau exécutif de l'Union des comités nationaux olympiques arabes (UANOC), réuni à Djeddah en Arabie saoudite, avait confié le 13 mars dernier à l'Algérie l'organisation des Jeux sportifs arabes en juillet prochain, rappellent-on.